

COMPTES ANNUELS**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ASS POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

10 chemin DE LA MARANDIERE

42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

 Sommaire

Attestation de l'Expert-Comptable	1
Bilan	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat	8
Compte de Résultat	9
Compte de résultat détaillé	10
Annexe	13
Règles et méthodes comptables	14
Notes sur le bilan	16
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	22
Dossier fiscal	23

Attestation de l'Expert-Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association
POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES
Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	194 576
Total des ressources	41 059
Résultat net comptable (Excédent)	

Fait à ST ETIENNE
Le 20/03/2020

ALEXANDRE DAGNAUD
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 224	7 595	629	1 321
Immobilisations corporelles	32 339	29 030	3 309	4 779
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 563	36 625	3 938	6 100
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	3 292	250	3 042	409
Autres	3 789		3 789	5 657
Valeurs mobilières de placement	199		199	198
Disponibilités (autres que caisse)	182 337		182 337	106 502
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	189 618	250	189 368	112 767
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 270		1 270	2 987
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	1 270		1 270	2 987
TOTAL GENERAL	231 451	36 875	194 576	121 854
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

 Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	79 768	79 768
Résultat de l'exercice		
Report à nouveau	-27 891	-27 891
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	51 877	51 877
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	51 877	51 877
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEBIES	128 297	43 059
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 468	8 022
Autres	8 934	18 896
TOTAL DETTES	-113 895	-16 141
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	194 576	121 854
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	14 402	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205100 - Logiciels	8 224,00		8 224,00	8 224,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		692,00	-692,00	
280510 - Amort.logiciels		6 903,43	-6 903,43	-6 903,43
	8 224,00	7 595,43	628,57	1 320,57
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215410 - Matériel stand expo	5 070,37		5 070,37	5 070,37
281541 - Amort. mat. expo		2 186,05	-2 186,05	-1 171,98
	5 070,37	2 186,05	2 884,32	3 898,39
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Install générales, aménag divers	843,26		843,26	843,26
218200 - Matériel de transport	19 992,50		19 992,50	19 992,50
218300 - Matériel de bureau et matériel in	5 292,42		5 292,42	5 292,42
218400 - Mobilier	1 140,73		1 140,73	1 140,73
281810 - Amort.aai		600,41	-600,41	-431,76
281820 - Amort.mat.transport		19 992,50	-19 992,50	-19 992,50
281830 - Amort. mat. bureau		5 110,30	-5 110,30	-4 823,14
281840 - Amort. mobilier bureau		1 140,73	-1 140,73	-1 140,73
	27 268,91	26 843,94	424,97	880,78
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	40 563,28	36 625,42	3 937,86	6 099,74
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411100 - Clients	2 992,00		2 992,00	409,20
416000 - Clients douteux ou litigieux	300,00		300,00	
491000 - Depreciations comptes clients		250,00	-250,00	
	3 292,00	250,00	3 042,00	409,20
Autres créances				
437200 - Ag2r	397,42		397,42	270,85
444000 - Etat - impots sur les benefices				1 315,00
445661 - Tva déductible biens/serv.	418,00		418,00	372,19
445830 - Remboursement de taxes sur le chiff	2 697,00		2 697,00	3 699,00
445860 - Tva sur factures non parvenues	277,00		277,00	
	3 789,42		3 789,42	5 657,04
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
508110 - Bnp cpte 3081997643	79,38		79,38	79,38
508210 - Cic livret a 61947402	97,77		97,77	97,05
508220 - Cic livret a 61947403	22,08		22,08	22,03
	199,23		199,23	198,46
Disponibilités				
512200 - Bnp	152 155,79		152 155,79	76 320,46
512300 - Cic cpte courant 59520401	30 181,61		30 181,61	30 181,61
	182 337,40		182 337,40	106 502,07
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatees d'avance	1 270,00		1 270,00	2 987,00
	1 270,00		1 270,00	2 987,00
ACTIF CIRCULANT	190 888,05	250,00	190 638,05	115 753,77
COMPTES DE REGULARISATION				

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
TOTAL DE L'ACTIF	231 451,33	36 875,42	194 575,91	121 853,51

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves		
106800 - Reserve sociale	37 000,00	37 000,00
106833 - Réserves de trésorerie	1 314,50	1 314,50
106889 - Reprise fonds projet	41 453,65	41 453,65
	79 768,15	79 768,15
Report à nouveau		
119000 - Report a nouveau déb.	-27 891,44	-27 891,44
	-27 891,44	-27 891,44
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,22	
FONDS PROPRES	51 876,93	51 876,71
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
194100 - Fonds dedies/subv.SEM	128 296,84	43 058,84
	128 296,84	43 058,84
FONDS DEDIES	128 296,84	43 058,84
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 - Fournisseurs	2 508,00	4 862,52
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 960,00	3 159,00
	5 468,00	8 021,52
Dettes fiscales et sociales		
421211 - Personnel, frais déplacements	22,00	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	2 469,00	2 327,00
431000 - Urssaf Loire	269,14	349,00
437400 - Pole emploi		11 977,44
438200 - Charges sociales s/congés à payer	555,00	669,00
441900 - Subvention à rembourser gpec	2 845,00	2 845,00
442100 - Prélèvement à la source (irpp)	30,00	
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	2 625,00	
448600 - Etat - autres charges à payer	119,00	729,00
	8 934,14	18 896,44
DETTES	14 402,14	26 917,96
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	194 575,91	121 853,51

COMPTES ANNUELS**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Compte de résultat

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	8 300	91
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	150 000	150 000
Cotisations		
Autres produits	17 000	22 381
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	175 300	172 472
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	58 383	33 214
Impôts, taxes et versements assimilés	1 218	1 715
Rémunérations du personnel	21 734	72 859
Charges sociales	4 111	17 880
Dotations aux amortissements	2 412	4 378
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		250
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	87 858	130 296
RESULTAT D'EXPLOITATION	87 442	42 176
PRODUITS FINANCIERS	1	60
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	421	927
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	104
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 625	
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	32 759	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	117 997	43 059
EXCEDENT OU DEFICIT		

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706400 - Formations	8 300,00	5,24	91,00	0,06	8 209,00	NS
	8 300,00	5,24	91,00	0,06	8 209,00	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
744101 - St etienne metropole	150 000,00	94,76	150 000,00	99,94		
	150 000,00	94,76	150 000,00	99,94		
Reprises et Transferts de charge						
791240 - Transfert de charges an			1 464,00	0,98	-1 464,00	-100,00
			1 464,00	0,98	-1 464,00	-100,00
Cotisations						
Autres produits						
758100 - Cotisations	17 000,00	10,74	20 916,68	13,94	-3 916,68	-18,73
	17 000,00	10,74	20 916,68	13,94	-3 916,68	-18,73
Produits d'exploitation	175 300,00	110,74	172 471,68	114,91	2 828,32	1,64
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
604104 - Sous traitance expertise	5 199,60	3,28			5 199,60	
606400 - Fournitures administratives	22,15	0,01	315,14	0,21	-292,99	-92,97
613500 - Locations mobilières	135,00	0,09	161,91	0,11	-26,91	-16,62
614000 - Charges locatives	833,35	0,53	4 688,12	3,12	-3 854,77	-82,22
615200 - Entretien - réparation voiture			2 102,03	1,40	-2 102,03	-100,00
615600 - Maintenance fibre- informatique-imp	4 615,97	2,92	5 138,52	3,42	-522,55	-10,17
616000 - Assurances rc, mr prof.	2 147,90	1,36	2 094,36	1,40	53,54	2,56
616300 - Assurance automobile	875,97	0,55	926,34	0,62	-50,37	-5,44
622600 - Photographe			150,00	0,10	-150,00	-100,00
622610 - Honoraires comptable	3 491,40	2,21	4 468,00	2,98	-976,60	-21,86
622620 - Honoraires commissaire aux comptes	2 624,94	1,66	2 625,33	1,75	-0,39	-0,01
622630 - Honoraires juridiques			2 202,22	1,47	-2 202,22	-100,00
622800 - Frais de formation			215,00	0,14	-215,00	-100,00
623400 - Frais divers(civillite,depart,deces,			81,78	0,05	-81,78	-100,00
623700 - Publications	50,00	0,03	50,00	0,03		
623810 - Partenariat biennale	10 000,00	6,32			10 000,00	
623811 - Partenariat pulsaly	20 574,00	13,00			20 574,00	
625100 - Voyages, déplacements			761,37	0,51	-761,37	-100,00
625110 - Frais depl essence			870,22	0,58	-870,22	-100,00
625114 - Frais depl tr	318,20	0,20	346,43	0,23	-28,23	-8,15
625126 - Frais depl gouvernance	964,80	0,61	800,00	0,53	164,80	20,60
625700 - Réceptions	4 290,82	2,71	2 578,94	1,72	1 711,88	66,38
626100 - Frais postaux timbres	267,47	0,17	270,55	0,18	-3,08	-1,14
626200 - Téléphones	509,35	0,32	910,76	0,61	-401,41	-44,07
627000 - Services bancaires et assimilés	860,14	0,54	859,31	0,57	0,83	0,10
628100 - Cotisations	602,00	0,38	597,45	0,40	4,55	0,76
	58 383,06	36,88	33 213,78	22,13	25 169,28	75,78
Impôts et taxes						
631200 - Taxe d'apprentissage			403,00	0,27	-403,00	-100,00
631300 - Formation continue	118,56	0,07	326,35	0,22	-207,79	-63,67

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
635110 - Cfe	1 099,00	0,69	986,00	0,66	113,00	11,46
	1 217,56	0,77	1 715,35	1,14	-497,79	-29,02
Salaires et Traitements						
641111 - Rémunération du personnel	21 592,39	13,64	21 914,74	14,60	-322,35	-1,47
641113 - Remunerations asg			35 815,70	23,86	-35 815,70	-100,00
641200 - Var prov/Congés payés	142,00	0,09	-6 224,00	-4,15	6 366,00	-102,28
641400 - Indemnités et avantages divers			19 889,04	13,25	-19 889,04	-100,00
641410 - Avantages en nature			1 464,00	0,98	-1 464,00	-100,00
	21 734,39	13,73	72 859,48	48,54	-51 125,09	-70,17
Charges sociales						
645100 - Cotisations Urssaf	3 464,82	2,19	15 818,08	10,54	-12 353,26	-78,10
645200 - Mutuelle eovi			771,12	0,51	-771,12	-100,00
645310 - Cotisations retraite	688,87	0,44	4 470,27	2,98	-3 781,40	-84,59
645330 - Prevoyance cadre			685,06	0,46	-685,06	-100,00
645810 - Charges /congrés pay. prov.	-114,00	-0,07	-2 698,00	-1,80	2 584,00	-95,77
647500 - Médecine du travail, pharmacie	71,04	0,04	148,00	0,10	-76,96	-52,00
649100 - Cice			-1 315,00	-0,88	1 315,00	-100,00
	4 110,73	2,60	17 879,53	11,91	-13 768,80	-77,01
Amortissements et provisions						
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	692,00	0,44	1 802,06	1,20	-1 110,06	-61,60
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 469,88	0,93	2 575,71	1,72	-1 105,83	-42,93
681740 - Dot. prov. deprec. creances clients	250,00	0,16			250,00	
	2 411,88	1,52	4 377,77	2,92	-1 965,89	-44,91
Autres charges						
654000 - Pertes sur creances irrecoverables			250,00	0,17	-250,00	-100,00
			250,00	0,17	-250,00	-100,00
Charges d'exploitation	87 857,62	55,50	130 295,91	86,81	-42 438,29	-32,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	87 442,38	55,24	42 175,77	28,10	45 266,61	107,33
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
768000 - Autres produits financiers	0,77		60,22	0,04	-59,45	-98,72
	0,77		60,22	0,04	-59,45	-98,72
Charges financières						
Résultat financier	0,77		60,22	0,04	-59,45	-98,72
RESULTAT COURANT	87 443,15	55,24	42 235,99	28,14	45 207,16	107,03
Produits exceptionnels						
771000 - Produits excep./opér. de gestion	420,92	0,27	927,01	0,62	-506,09	-54,59
	420,92	0,27	927,01	0,62	-506,09	-54,59
Charges exceptionnelles						
671000 - Charges excep./opér. de gestion	0,85		32,16	0,02	-31,31	-97,36
671200 - Penalités amendes			72,00	0,05	-72,00	-100,00
	0,85		104,16	0,07	-103,31	-99,18
Résultat exceptionnel	420,07	0,27	822,85	0,55	-402,78	-48,95
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	2 625,00	1,66			2 625,00	
	2 625,00	1,66			2 625,00	
Report des ressources non utilisées						
789400 - Report des subv non utilisées	32 759,00	20,69			32 759,00	
	32 759,00	20,69			32 759,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Engagements à réaliser						
689401 - Engagt a réaliser	117 997,00	74,54	43 058,84	28,69	74 938,16	174,04
	117 997,00	74,54	43 058,84	28,69	74 938,16	174,04
EXCEDENT OU DEFICIT		0,22			0,22	

COMPTES ANNUELS**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 194 576 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 0 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 2 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	8 224			8 224
Immobilisations corporelles	32 339			32 339
Immobilisations financières				
Total	40 563			40 563
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	6 903	692		7 595
Immobilisations corporelles	27 560	1 470		29 030
Immobilisations financières				
Total	34 464	2 162		36 625
ACTIF NET				3 938

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 292	3 292	
Autres	3 789	3 789	
Charges constatées d'avance	1 270	1 270	
Total	8 351	8 351	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	79 768				79 768
Report à Nouveau	-27 891				-27 891
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	51 877				51 877
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	51 877				51 877

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 402 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 468	5 468		
Dettes fiscales et sociales	8 934	8 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	14 402	14 402		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 960
Dettes provis. pr congés à payer	2 469
Charges sociales s/congés à payer	555
Etat - autres charges à payer	119
Total	6 103

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	1 270		
Total	1 270		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
SEM	300 000	43 059	32 759	117 997	128 297
Total	300 000	43 059	32 759	117 997	128 297

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunération des 3 plus hauts dirigeants :

Le président et les administrateurs ne sont pas rémunérés

La communication de cette information reviendrait à communiquer un élément à caractère personnel, en l'occurrence la rémunération de la directrice.

COMPTES ANNUELS**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dossier fiscal

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <u>10 chemin DE LA MARANDIERE 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ</u>							
Numéro SIRET* <u>4 0 2 4 1 5 1 6 0 0 0 0 4 1</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
				Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>			
ACTIF							
				Brut 1			
				Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial*	010		012		
		{ Autres*	014	8 224	016	7 595	
	Immobilisations corporelles*		028	32 339	030	29 029	
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	40 563	048	36 625	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*		068	3 292	070	250
			{ Autres* (3)	072	3 789	074	3 789
	Valeurs mobilières de placement			080	199	082	199
	Disponibilités			084	182 337	086	182 337
	Charges constatées d'avance *			092	1 270	094	1 270
	Total II			096	190 888	098	250
	Total général (I + II)			110	231 451	112	36 875
PASSIF							
				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120			
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131		208 064	
	Report à nouveau			134		(27 891)	
	Résultat de l'exercice			136			
	Provisions réglementées			140			
Total I			142		180 173		
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		5 468	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....			169		8 934	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		14 402		
Total général (I + II + III)			180		194 575		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant

Exercice N clos le 31/12/2019

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Table with columns for categories (PRODUITS D'EXPLOITATION, CHARGES D'EXPLOITATION, etc.), descriptions, and numerical values. Includes sub-sections like '1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)', 'B - RÉSULTAT FISCAL', and 'RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS'.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ?

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div> <p>biens</p> <p>services</p> </div> </div>				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410	8 224	412		414		416	8 224				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 070	442		444		446	5 070				
	Installations générales agencements divers	450	843	452		454		456	843				
	Matériel de transport	460	19 992	462		464		466	19 992				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 433	472		474		476	6 433				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	40 563	492		494		496	40 563				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	6 903	502	692	504		506	7 595				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 171	532	1 014	534		536	2 186				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	431	542	168	544		546	600				
	Matériel de transport	550	19 992	552		554		556	19 992				
	Autres immobilisations corporelles	560	5 963	562	287	564		566	6 251				
TOTAL		570	34 463	572	2 161	574		576	36 625				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	250	654		656	250
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	250	684		686	250

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
		Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	70 364	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983	70 364	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	5 060
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	7 803
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	-----------------------------	-----

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022

Effectifs au sens de la CVAE 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 / / 160 / /

Date de cessation 186 / /

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant *Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 4 0 2 4 1 5 1 6 0 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

ADRESSE (voie) 10 chemin DE LA MARANDIERE

CODE POSTAL 42270 VILLE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 4 0 2 4 1 5 1 6 0 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES

ADRESSE (voie) 10 chemin DE LA MARANDIERE

CODE POSTAL 42270 VILLE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: ASSOCIATION POLE DES TECHNOLOGIES MEDICALES	Adresse du siège social :
SIRET : 4 0 2 4 1 5 1 6 0 0 0 0 4 1	
Adresse du principal établissement: 10 chemin DE LA MARANDIERE 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées : <input type="checkbox"/> Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	17 499	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15%	PV exonérées art. 238quindecies
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? oui Si oui, indication du logiciel utilisé : ebp

Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Nom, adresse, téléphone, Télécopie – du comptable : SARL AVVENS SAINT ETIENNE 17B rue DE LA PRESSE 42000 ST ETIENNE	Visa : CGA <input type="checkbox"/> Tél. : 0477574748
– du conseil :	Tél. :
– du CGA ou du viseur conventionné :	Tél. :
– N° d'agrément :	

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	21 592	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Crowe Avvens – Un regard différent

Fort de 160 collaborateurs répartis sur 6 bureaux implantés en Rhône-Alpes et à Paris, **Avvens** conjugue **proximité, connaissance du tissu économique local et expertise globale**, afin d'offrir un accompagnement personnalisé à l'entreprise et ses dirigeants à travers **5 lignes de services** : audit, expertise comptable, conseil, corporate finance et gestion sociale.

Grace à ses différents métiers, **Avvens** propose une gamme complète de services permettant d'accompagner les entreprises dans chacune des étapes de leur vie. De la création à la transmission, **Avvens** est présent auprès des dirigeants dans leurs opérations courantes et lors de la mise en œuvre de leurs projets, tels que les opérations de fusion-acquisitions, d'optimisation patrimoniale ou de développement tant au niveau local que national et international.

Chaque jour, **Avvens** associe compétence et esprit d'équipe pour une démarche adaptée, volontaire et engagée. La force de ses convictions et son engagement conduisent **Avvens** à maintenir un haut niveau d'éthique et d'indépendance pour répondre au plus près des exigences de ses clients.

Crowe – Smart decisions. Lasting value

Crowe France est un des 10 premiers réseaux français d'audit, d'expertise comptable et de conseil. Constitué de 21 cabinets indépendants, fort de 65 bureaux présents dans 50 villes en France, il rassemble plus de 1200 professionnels dont 120 associés partageant une vision, des méthodologies et des valeurs communes au service de leurs clients.

Le réseau réalise un chiffre d'affaires consolidé de plus de 113 M€ (2017).

Il représente en France le réseau **Crowe Global**. Rassemblant 216 cabinets de premier plan dans près de 130 pays, **Crowe Global** est classé au 8^{ème} rang des réseaux mondiaux d'audit, d'expertise comptable et de conseil.



Avvens

**Protéger
Partager
Investir
Grandir**

Lyon
14 Quai du Commerce
69009 LYON
Tél. 04 72 85 75 00

Paris
66 Av. des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tél. 01 55 74 69 69

Saint-Etienne
17B Rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 57 47 48

Oyonnax
30 Rue Pascal
01100 OYONNAX
Tél. 04 74 73 35 80

Bellegarde
30 Av. Normandie Niemen
01200 BELLEGARDE
Tél. 04 50 48 52 70

Charancieu
10 Route du Charmay
38490 CHARANCIEU
Tél. 04 76 32 08 06

Smart decisions. Lasting value.

www.crowe-avvens.fr